



PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL 10-15

L'ORGANISATEUR

L'organisateur est la mairie de PLOUHINEC dans le Morbihan.

La commune est située à 20 km au sud-Est de LORIENT en bordure de mer et compte plus de 5000 habitants.

La commune dispose des infrastructures suivantes :

- ✚ Médiathèque Germaine Tillion
- ✚ Cyberbase
- ✚ Salle Kilkee (dojo, salles de danse, salle polyvalente)
- ✚ Salle JP Calloch (expositions, spectacles, salles de réunion)
- ✚ Terrains de football et de rugby
- ✚ Skate Park
- ✚ City stade
- ✚ Terrains de pétanque
- ✚ Forêts
- ✚ 8 km de plage et de dunes
- ✚ Sentiers côtiers,
- ✚ Nombreuses associations

La commune dispose également d'un minibus de 9 places (8 + 1 conducteur).

Suite à un constat d'un manque de prise en charge de la tranche d'âge 10-15 ans sur la commune (aucun accueil, ni de locaux) un espace a vu le jour. La commune souhaite par la création d'une structure, accueillant les jeunes de 10 à 15 ans sur leur temps hors scolaire, affirmer que l'éducation est l'affaire de tous et contribuer à l'accomplissement de ces derniers vers des citoyens libres, responsables et respectueux.

LE PROJET EDUCATIF

Il est élaboré par l'organisateur. Il présentera ses finalités éducatives, c'est-à-dire ce qu'il souhaite concernant l'accueil et l'éducation des enfants et des jeunes, ou d'une façon générale du public accueilli. Il développera ses conceptions éducatives et politiques.

- 1) Contribuer au développement harmonieux de l'enfant et du jeune par un renforcement de son sentiment de sécurité : physique, affectif, intellectuel et matériel. Assurer l'enfant et le jeune que ce temps vécu à l'accueil est un temps de plaisir et d'épanouissement personnel.
- 2) Permettre à l'enfant de faire l'exercice de la démocratie : développer son esprit critique et faire des choix.
- 3) Faire participer les enfants activement à la vie sociale : développement des relations basées sur le respect, le respect de soi, des autres, de l'environnement, la coopération, l'entraide et sensibilisation à la découverte des richesses locales
- 4) Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant et du jeune, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge. Dans cet apprentissage de l'autonomie, encourager la prise de conscience de l'enfant et du jeune de sa responsabilité envers ses propres actes.

LA STRUCTURE

L'accueil 10-15 est déclaré, séparément de l'ALSH, auprès de la DDCS 56 depuis l'été 2020.

La capacité d'accueil est de 24 enfants. Celle-ci peut varier en fonction des activités (notamment lors des sorties en minibus) ou autres.

L'accueil est ouvert aux jeunes scolarisés au collège (jeunes entrant en 6^{ème} pour les vacances d'été).

L'ENCADREMENT

L'équipe d'animation est constituée de deux personnes permanentes et d'éventuels animateurs saisonniers ou stagiaires.

Mélanie LE MAGUERESSE, direction, BAFD

Ses fonctions sont la direction et l'organisation du fonctionnement de l'accueil 10-15 ; l'accueil et l'encadrement des animations ; la mise en œuvre des projets en partenariat avec les institutions ; le développement des actions éducatives et de prévention en direction de la jeunesse ; les suivis pédagogique et administratif de la structure et l'encadrement de l'équipe d'animation.

Saisonnier, animation, BAFA ou stagiaire

Ses fonctions sont l'animation de l'accueil 10-15 durant les vacances et la mise en œuvre des projets de la structure. Il peut prendre aussi la direction d'un camp ou de la structure en cas d'absence du responsable.

LES JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DE LA STRUCTURE

L'accueil est ouvert :

- 2 semaines aux vacances d'hiver
- 2 semaines aux vacances de Printemps
- 5 semaines aux vacances d'été
- 2 semaines aux vacances d'Automne

L'accueil est fermé les trois dernières semaines des vacances d'été et les deux semaines des vacances de Noël.

Les horaires peuvent varier en fonction des activités proposées.

Cette année, une ouverture sur le temps scolaires le mercredi après-midi et le vendredi en fin d'après-midi est proposée à partir de mi-mai.

MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription se fait via le portail famille de la commune.

MODE DE FONCTIONNEMENT

Il s'agit d'un accueil encadré par des animateurs où les jeunes peuvent se divertir et/ou organiser leurs activités pendant leur temps libre.

Des sorties sont régulièrement organisées.

Les règles de vie sont mises en place avec les jeunes. Elles ont pour but d'établir un cadre, de donner des repères, d'établir les droits et les devoirs de chacun.

Elles sont expliquées aux jeunes et affichées dans la salle. Elles pourront évoluer en fonction des comportements ou de l'organisation à adopter.

Pour assurer le bon fonctionnement de la structure, les jeunes doivent respecter les règles de vie, le matériel, les locaux, leurs camarades ainsi que l'équipe d'animation.

TARIFICATION

Le règlement se fera à réception de la facture auprès de Mme Le Bras :

- Par prélèvement automatique
- Par procédure TIPI
- Par chèque à l'ordre de la régie pôle enfance jeunesse
- Par chèques vacances ANCV
- Par chèques CESU (les mercredis pour les moins de 12 ans)
- Payfip (paiement en ligne 24H/24)

TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2024

Le tarif le plus élevé sera appliqué aux familles qui ne fourniront pas les justificatifs permettant de calculer leur quotient familial.

QUOTIENT FAMILIAL	1 à 601€	601 à 881€	882 à 1139€	+ de 1140€	Hors BBOC
TARIF A	2,05€	4,05€	5,10€	6,10€	10,20€
TARIF B	6,10€	8,10€	10,20€	12,25€	15,30€
TARIF C	11,20€	13,20€	15,30€	17,30€	20,40€
TARIF D	16,30€	18,30€	20,40€	22,40€	25,50€

TRANSPORT

Les jeunes peuvent être amenés à être transportés en car ou en minibus pour certaines activités telles que les sorties.

LES ANIMATIONS, LES ACTIVITES ET LES SORTIES

L'équipe d'animation s'efforce de proposer des activités, animations et sorties diverses et variées. Le projet d'activité est élaboré en fonction des idées exprimées par les jeunes au cours de l'année, des opportunités du territoire (stage surf, paintball...) et de l'actualité du moment. Les jeunes sont encouragés à participer à la création des programmes.

L'équipe d'animation propose également des activités et projets intercommunaux permettant la mutualisation des moyens financiers et la rencontre entre jeunes.

Il est également possible de mettre en place des actions locales à l'initiative des jeunes, de la commune ou des associations (fête des enfants, fête de la musique...).

COMMUNICATION

L'information se fait de différentes façons :

- ✚ Pages Facebook et Instagram de l'ALSH 10-15 ans,
- ✚ Site et page Facebook de la commune,
- ✚ Mails,
- ✚ Affichage,
- ✚ Distributions de flyers,
- ✚ Articles de presse,
- ✚ Réunions,

Depuis Septembre 2020, la direction fait partie des « promeneurs du net ». A ce titre, une page Facebook et Instagram dédiée à l'accueil ont été créées :

- Facebook : Mélanie Alsh Ados Plouhinec
- Instagram : melanie_alshados_plouhinec

PARTICIPATION ET EXPRESSIONS DES JEUNES

Des outils de communication sont mis en place afin que chaque jeune puisse s'exprimer comme il l'entend : boîte à mots (suggestions, remarques, réclamations...), mur d'expression...

EVALUATION

Afin de toujours agir selon les objectifs éducatifs et pédagogiques du dit projet, la direction rédige un bilan périodique présentant le bilan quantitatif (effectif, présence, fréquentation, ...) et qualitatif (local et son aménagement, relations avec les jeunes et avec les familles, demandes des jeunes, projets en cours ou à venir, ...).

Par ailleurs, différents outils d'évaluation sont créés tels que enquêtes satisfaction, questionnaires... Les résultats sont transmis à la Direction du Pôle Enfance Jeunesse Famille et à l' élu à la Jeunesse afin d'anticiper l'évolution de la structure ainsi que le budget prévisionnel.

PROJET PEDAGOGIQUE

INTRODUCTION

L'adolescence est une phase complexe empreinte de contradictions durant laquelle les jeunes sont en quête d'une personnalité et d'une identité qui leur appartiennent.

Ils ont besoin de :

- + Reconnaissance et d'affirmation de soi,
- + D'indépendance et d'émancipation vis-à-vis des parents,
- + Pouvoir faire ce qu'ils veulent quand ils veulent,
- + Découvrir et d'expérimenter pour tester les limites imposées,
- + Braver les interdits.

Les jeunes se placent alors en confrontation quasi permanente avec les adultes et cherchent à se détacher de l'autorité parentale.

Ils ont alors besoin qu'on leur oppose un cadre structurant, fait de limites et de repères, à partir duquel ils vont se construire.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA STRUCTURE

Les objectifs pédagogiques de la structure sont fixés par l'équipe d'animation pour une année civile. Ils sont validés par la commission jeunesse. Ils prennent compte des objectifs éducatifs du territoire et du contexte local.

I) Favoriser l'accueil des jeunes :

- a) Ouvrir un accueil adapté aux jeunes
- b) Le faire connaître
- c) L'animer par une équipe qualifiée

Moyens :

- + Création d'un accueil jeunes pouvant accueillir des jeunes de 10 à 15 ans (collégiens)
- + Aménager les locaux avec la participation des jeunes
- + Communication via les pages Facebook et Instagram de l'accueil
- + Mettre en place des animations et projets adaptés aux jeunes
- + Encadrement par des professionnels de l'animation

II) Rendre les jeunes acteurs de leurs temps libres :

- a) Les responsabiliser dans le fonctionnement de l'accueil
- b) Les impliquer dans la mise en place des projets et des animations
- c) Les accompagner dans leur orientation scolaire ou professionnelle

Moyens :

- + Mise en place d'un règlement intérieur élaboré avec les jeunes, qu'ils devront respecter
- + Les jeunes pourront décider et organiser leurs activités ou projets (recherche, autofinancement, réalisation)
- + Aide à la recherche de stage, d'emploi (CV, lettre de motivation, ...)

III) Impliquer les jeunes dans la vie locale :

- a) Découvrir le milieu dans lequel ils évoluent
- b) Mettre en place des actions avec les partenaires locaux
- c) Les sensibiliser sur le respect du patrimoine local

Moyens :

- + Les activités mises en place favoriseront la connaissance de leur territoire
- + Les activités mises en place favoriseront l'échange avec les associations
- + Une organisation sera proposée pour la participation aux fêtes locales et pour les échanges inter-génération
- + Des actions de mise en valeur du patrimoine seront élaborées (opération « Chantiers jeunes », films, reportage photos...)
- + Participation aux projets de la commune avec la commission Jeunesse

IV) Accompagner les jeunes au cours de l'adolescence :

- a) Prévenir les comportements à risque
- b) Permettre la valorisation de soi
- c) S'ouvrir sur l'extérieur
- d) Maintenir le lien entre les jeunes et leurs familles

Moyens :

- + Des actions de prévention seront menées avec les jeunes (prévention routière, alcool, drogue, sexualité, hygiène, premiers secours, ...)
- + Des activités où chacun pourra s'exprimer, s'épanouir et se mettre en valeur seront proposées (graff, danse, sports, ...)
- + Des mini-camps et des stages permettront l'accès aux vacances et aux loisirs pour tous
- + Des sorties (lasergame, bowling...) accompagnées de temps libres (encadrés) en ville permettront aux jeunes de découvrir le milieu urbain
- + Afin de permettre aux familles de comprendre et partager le ressenti de jeunes, des actions avec et pour les parents seront menées (soirée parents/jeunes, soirée débat, ...)